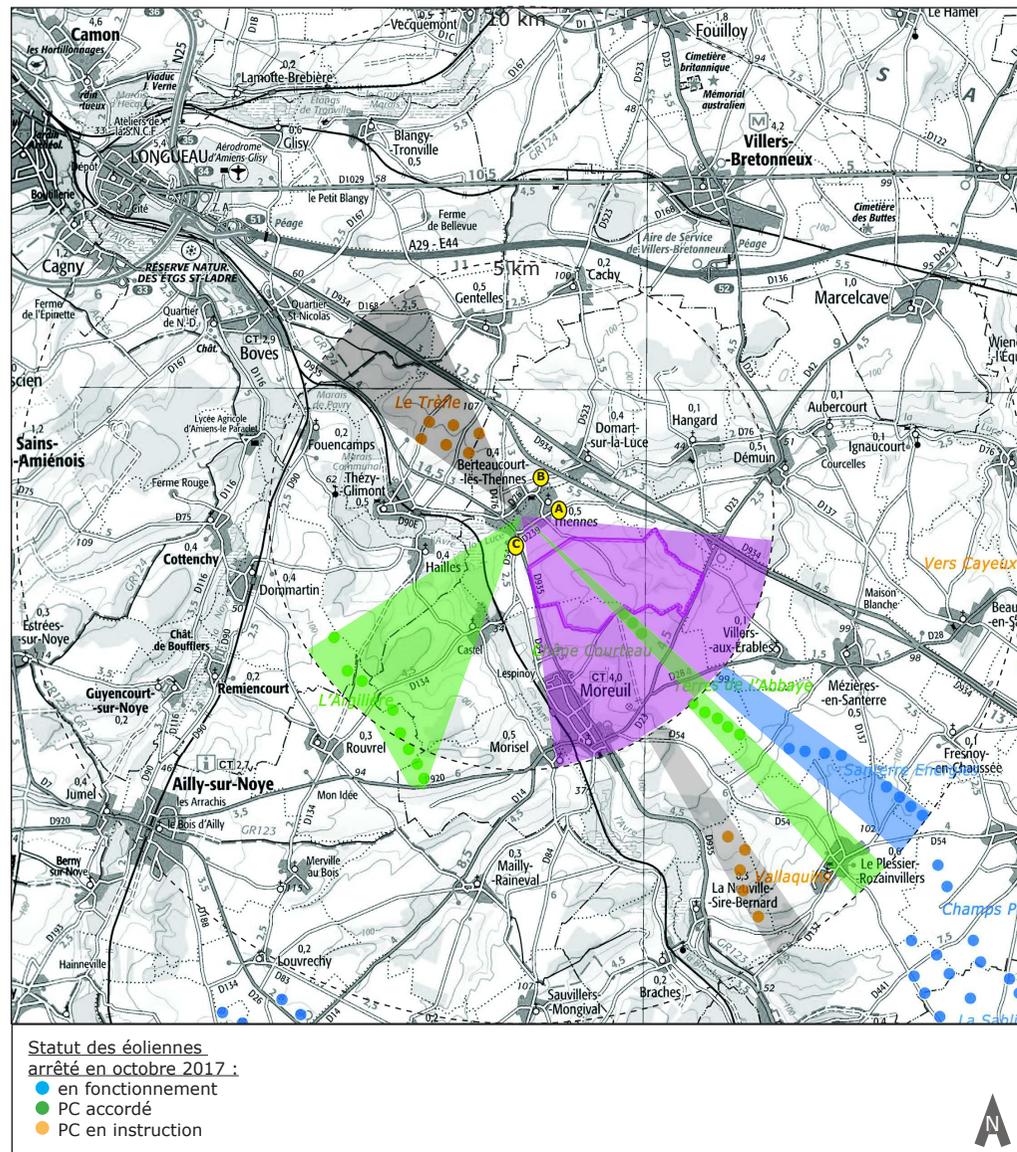


## b- Etude d'encerclement - Bertheaucourt-lès-Thennes et Thennes



Autour de Bertheaucourt-Lès-Thennes et Thennes, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :

- > 1 parc éolien construit : Santerre Energie
- > 3 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye et l'Argilière
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis les bourgs de Bertheaucourt-lès-Thennes et Thennes (vues A, B et C).

ETUDE D'ENCERCLEMENT : BERTEAUCOURT-LES-THENNES & THENNES	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	78°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes	148°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	16°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	164°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	17
Indice de densité	0,10
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	120°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	120°

L'étude d'encerclement théorique révèle que, selon la méthodologie «Dreal Centre», il existe un risque de saturation visuelle depuis Bertheaucourt-Lès-Thennes et Thennes est limité, car l'indice d'occupation des horizons est supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), et l'indice de densité est égal à 0,10 (seuil maxi). Un grand angle de respiration sans éolienne d'au moins 120° reste ouvert au nord-est.

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes couvre une large partie des angles de vue potentiellement occupés par des éoliennes.

**Une réduction de cette emprise, en particulier au nord/nord-est de la zone, permettrait de conserver un plus grand espace de respiration vers la vallée de la Luce (au moins 160°).**

Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que c'est l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes qui occupe la plupart des champs de visions. Les autres parcs éoliens construits sont masqués par les ondulations du relief, dans cette zone de confluence de la Luce et de l'Avre. Seuls sont potentiellement visibles les parcs éoliens de Chêne Courteau et du Trèfle (leur localisation est matérialisée par une flèche en pointillés sur les panoramas).

**L'étude des variantes proposera une implantation limitant les effets de surplomb des éoliennes du projet de Thennes sur les vallées de la Luce et de l'Avre et sur les bourgs de Thennes et Bertheaucourt-lès-Thennes.**

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique depuis la D239 à l'arrivée sur Thennes

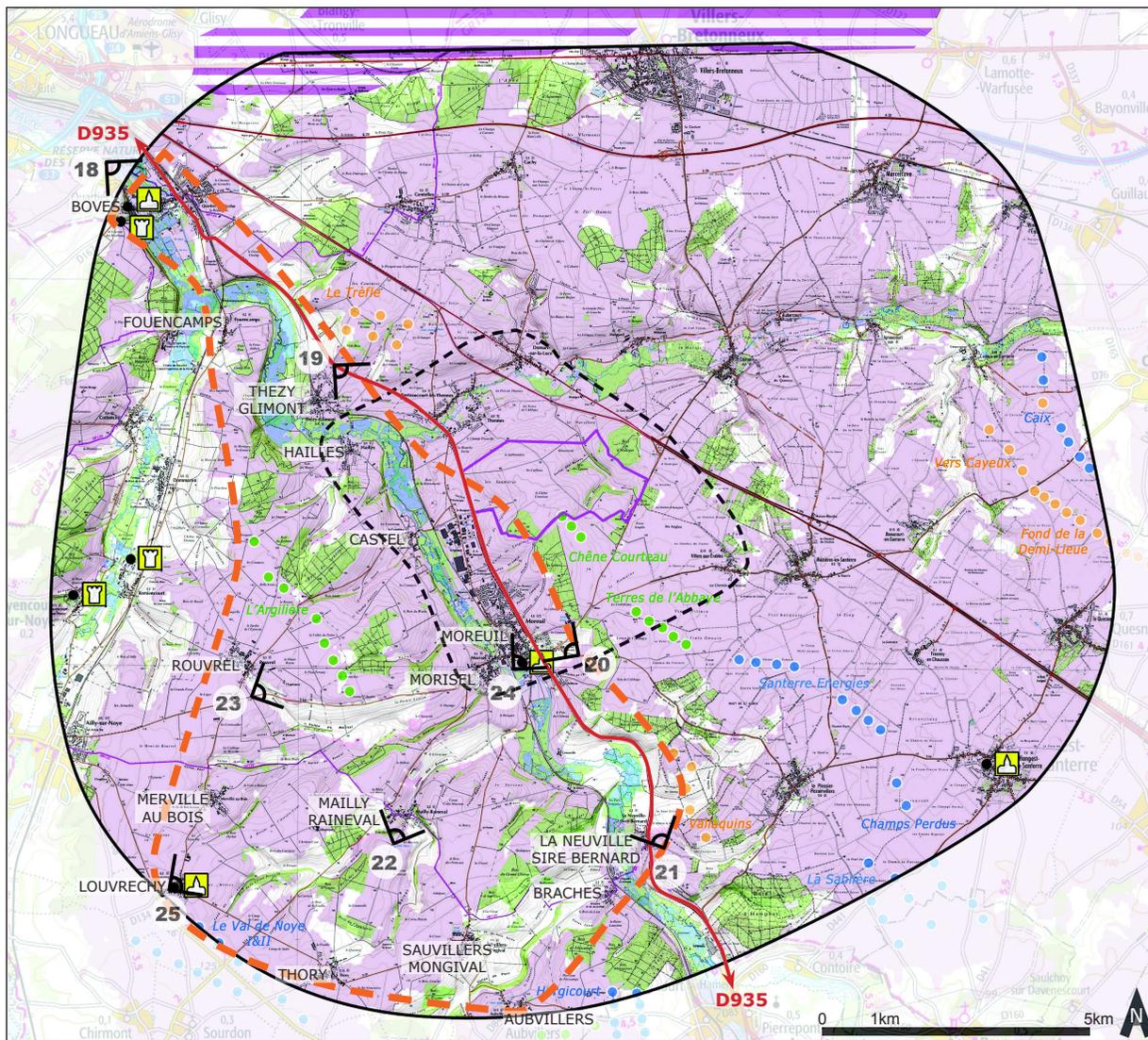


Vue panoramique depuis la D76 entre Berteaucourt-lès-Thennes et Domart-sur-la-Luce



Vue panoramique depuis la D54 à l'entrée sud de Thennes

III-D. VALLEE DE L'AVRE

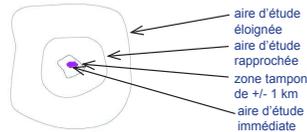


Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

Aplat ZIV

Carte de localisation des points de vue sur la vallée de l'Avre à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée



a- Caractéristiques paysagères - enjeux paysagers

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, c'est toute la partie aval de la vallée de l'Avre qui est étudiée, depuis Braches jusqu'à Boves et les limites de l'agglomération amiénoise. Le profil de la vallée est dissymétrique, avec un versant est plus abrupte et court, et un versant ouest très allongé, marqué par un réseau de vallons secs et un paysage agricole ouvert. Plusieurs points de repère caractéristiques jalonnent ce paysage de vallée :

> Dans le fond de la vallée, les plans d'eau, étangs, ballastières, anciennes tourbières forment de larges espaces naturels et de loisirs délimités par des structures végétales arborées, dont des peupleraies et progression, avec une tendance à la fermeture des champs de vision.

> un ensemble de bourgs implantés dans la vallée, en promontoire, aux points de confluence, ou encore aux croisements d'axes de circulation: Braches, La Neuville-Sire-Bernard, Fouencamps, Boves, Thézy-Glimont, et Moreuil, Morisel, Castel, et Hailles (dans la zone tampon de +/- 1 km). Les vues qui s'ouvrent depuis les limites de ces bourgs, sont marquées par l'effet de perspective de la vallée de l'Avre, et par la limite ponctuellement boisée des coteaux. L'aire d'étude du projet de Thennes se trouve dans ces champs de vision.

> La ville de Moreuil, traversée par la D935 est le plus gros bourg de ce bassin de vision, situé à la toute proximité de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes.

Limitée dans son extension par la topographie naturelle entre rivière et coteau, cette ville s'étend dans la vallée, et offre de larges vues en balcon sur la vallée de l'Avre. C'est un des enjeux forts vis à vis du projet de Thennes.

> les coteaux ouest accueillent des villages-bosquets, dans un paysage où des ensembles boisés occupent les vallons secs non cultivés : Rouvrel, Merville-au-Bois, Louvrechy, Mailly-Raineval, Thory, Sauvillers-Mongival, Aubvillers. L'aplat ZIV montre que les ondulations du relief créent des zones depuis lesquelles le projet de Thennes n'est potentiellement pas visible. Cependant les nombreux axes de circulation secondaires qui traversent ce paysage offrent des vues panoramiques larges et «en balcon» vers l'est.

> L'ensemble de parcs de Santerre Energies, Champs Perdus et la Sablière est ponctuellement visible aux arrière-plans. Le contexte éolien est cependant à prendre en considération car plusieurs projets sont accordés dans et en limite de la vallée de l'Avre (L'Argillère, Chêne Courteau et Terres de l'Abbaye), ou en instruction (Le Trèfle, Vallaquins).

Enjeux paysagers liés au projet de Thennes :

La perception du projet depuis les points de vue «en balcon» sur la vallée de l'Avre est un premier enjeu paysager, avec une attention particulière sur les rapports d'échelle et les risques d'effets de domination de la vallée. Autre enjeu majeur : les risques d'effets d'encercllement et de saturation autour des bourgs de Castel, de Moreuil et de Morisel.

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



21 Vue panoramique depuis l'entrée est de La Neuville-Sire-Bernard, sur la rue du Plessier



22 Vue panoramique depuis l'entrée sud de Mailly-Raineval, sur la rue de Thory à la hauteur du château d'eau



23 Vue panoramique depuis l'intersection de la D239 avec la D934 à la hauteur de Domart-sur-la-Luce

## b- Caractéristiques patrimoniales - enjeux patrimoniaux

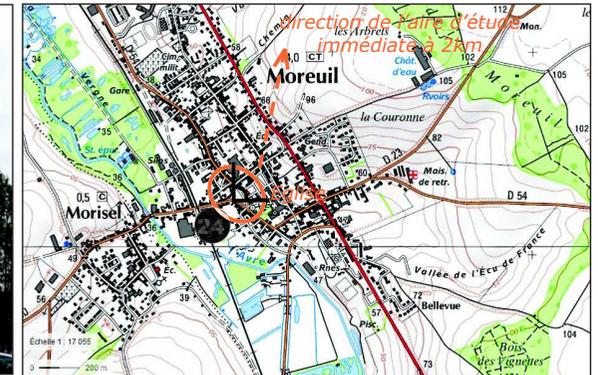
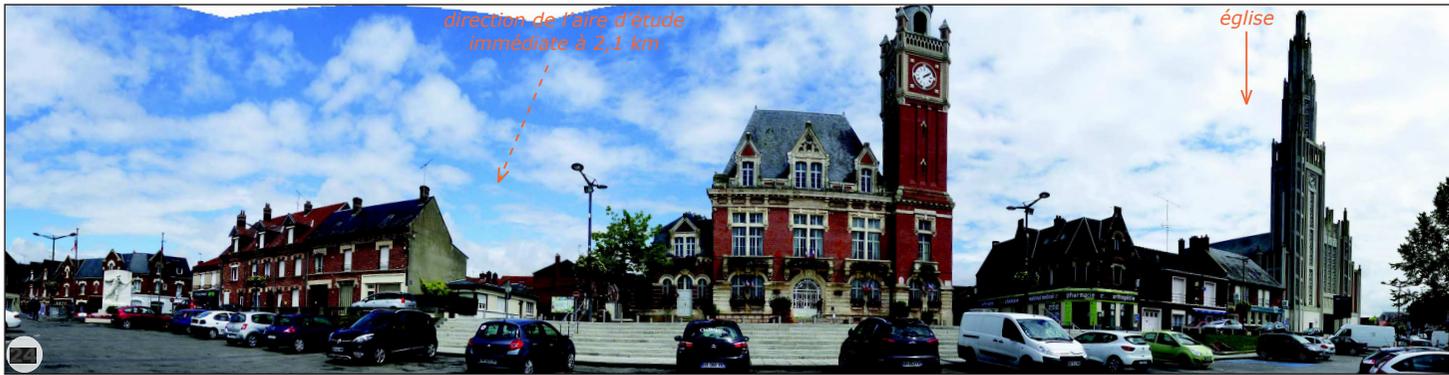
### EGLISE SAINT-VAST DE MOREUIL

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = l'église



L'église Saint-Vast de Moreuil, monument de la Reconstruction, se trouve au cœur du bourg. Les vues sont limitées par le bâti, mais l'éloignement de l'aire d'étude immédiate de 2km sur le haut du coteau peut amener à des vues potentielles vers le projet. **La sensibilité de ce monument protégé vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc modérée à forte et constitue un enjeu dans l'implantation du parc éolien.**



Vue panoramique sur l'église Saint-Vast de Moreuil depuis le centre-bourg

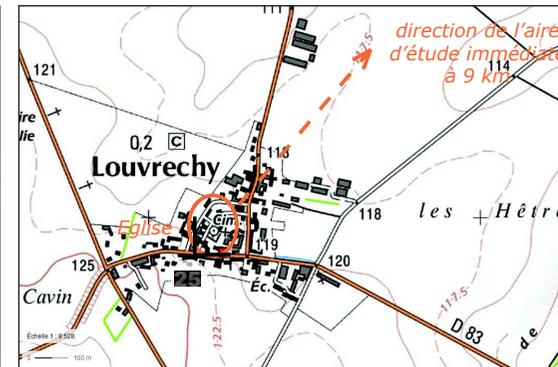
### EGLISE SAINT-MARTIN DE LOUVRECHY

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = l'église



L'église Saint-Martin de Louvrechy se situe dans le centre-bourg. Les vues vers le projet sont limitées par le bâti et les structures végétales du village. A une distance de plus de 9 km, **la sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible.**



Vue panoramique sur l'église de Louvrechy depuis le centre-bourg

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES

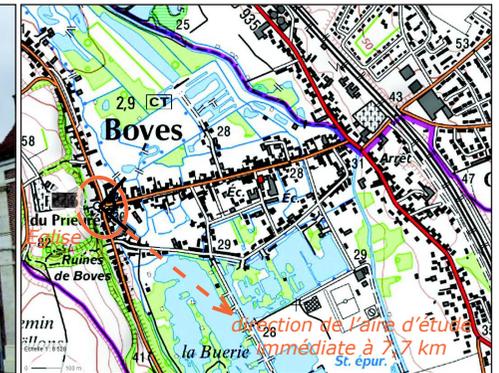
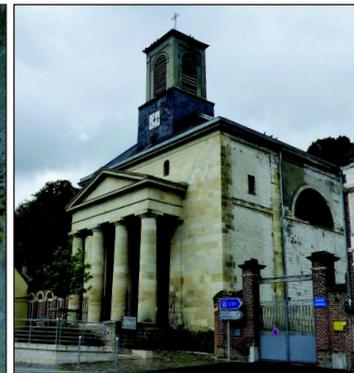
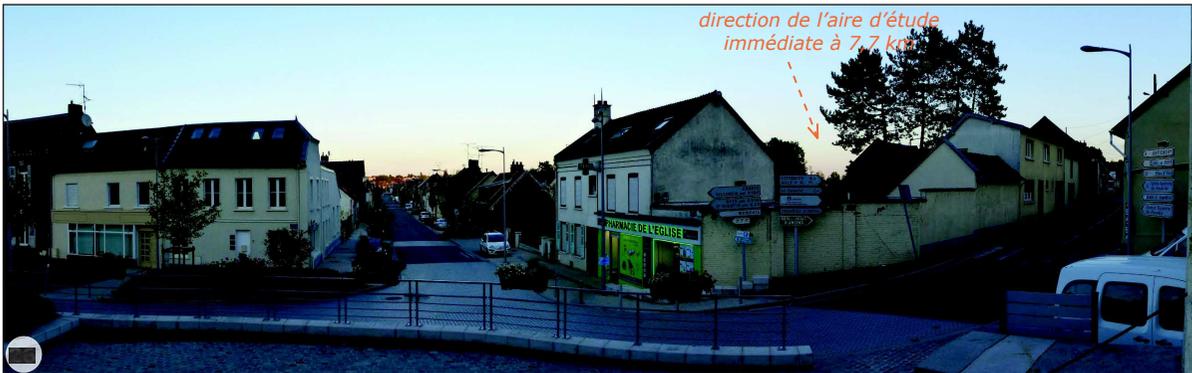
#### EGLISE SAINT NICOLAS DE BOVES

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = Façade et toiture



L'église de Boves est construite en pierre. Sa façade à l'allure d'un temple grec est constituée d'un portail précédé d'un portique à quatre colonnes massives à chapiteau dorique, surmonté d'un fronton triangulaire. Elle domine la ville depuis le pied de la Motte féodale de Boves. Depuis ce point de vue, le champ de vision s'étend sur la ville. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 7,7 km au sud-est. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible du fait de l'éloignement et des premiers-plans bâtis.**



Vue panoramique depuis l'église Saint Nicolas de Boves vers le centre-bourg

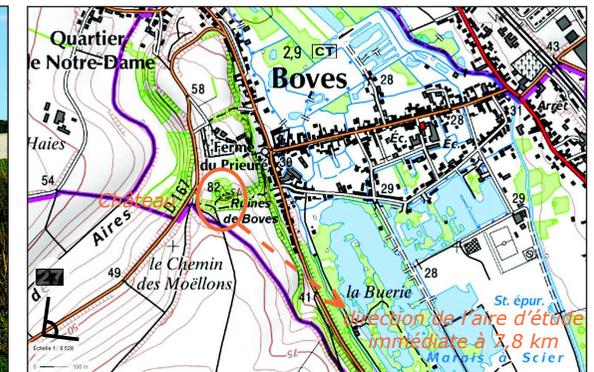
#### RESTES DU CHATEAU DE BOVES

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = château (restes)

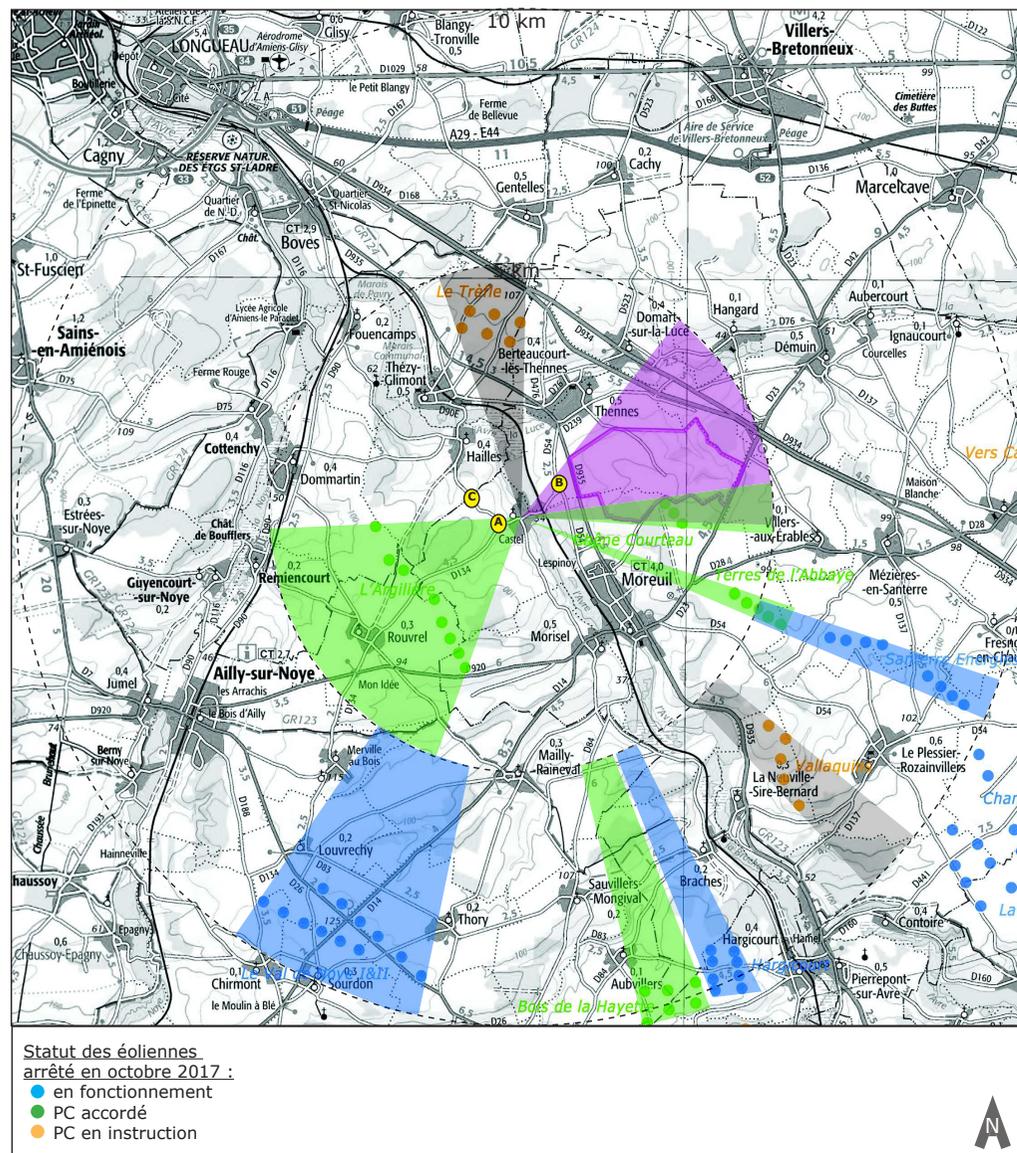


Du château de Boves, il ne subsiste aujourd'hui que la motte castrale que surmontent deux pans de murailles (vestiges d'une tour), qui émergent de boisements. Les vues sur ces ruines sont ponctuelles, et visibles principalement depuis l'itinéraire de la D167. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 7,8 km au sud-est des ruines, à l'arrière des coteaux de l'Avre. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible.**



Vue panoramique sur les restes du château de Boves depuis la D167

## c- Etude d'encercllement - Castel



Autour de Castel, l'étude d'encercllement théorique prend en compte :

- > 3 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Hargicourt, Le Val de Noye I & II
- > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argilière, Bois de la Hayette
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins.

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis le bourg de Castel et ses abords (vues A, B et C).

ETUDE D'ENCERCLEMENT : CASTEL	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	53°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes	157°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	50°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	207°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	22
Indice de densité	0,11
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	86°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	74°

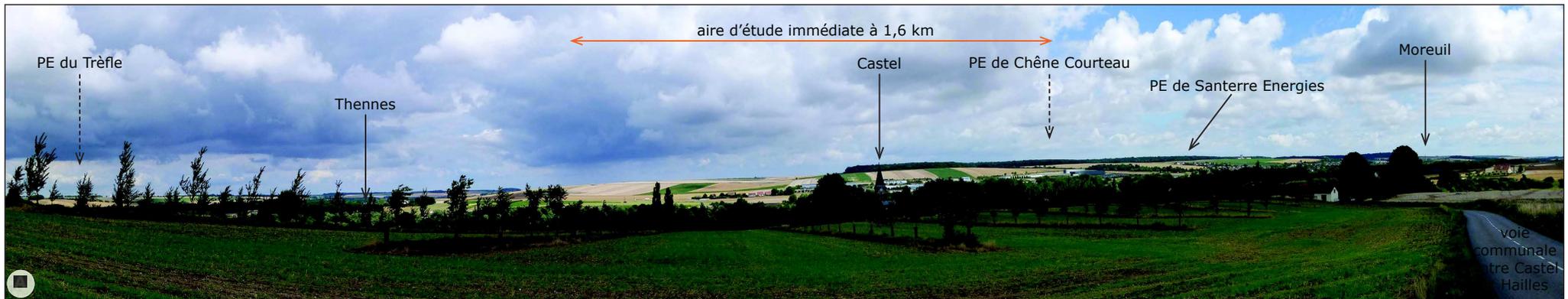
L'étude d'encercllement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis le bourg de Castel, car l'indice d'occupation des horizons est très supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est inférieur à 160° (angle souhaitable).

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes couvre une partie des angles de vue actuellement sans éolienne.

Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est présente dans chaque champ de visions ; toutefois les parcs éoliens éloignés de plus de 5 km sont peu ou pas visibles depuis Castel et ses abords. L'effet de saturation potentiel est dû à la proximité des parcs éoliens de Chêne Courteau de l'Argilière et du Trèfle, en instruction ou encore non construits (leur localisation est matérialisée par une flèche en pointillés sur les panoramas).

**L'étude des variantes proposera une implantation limitant l'effet de saturation depuis le bourg de Castel, en préservant un angle de respiration d'au moins 60° entre le projet du Trèfle et le projet de Chêne Courteau.**

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique sur Castel et la vallée de l'Avre, depuis la voie communale entre Castel et Haillies

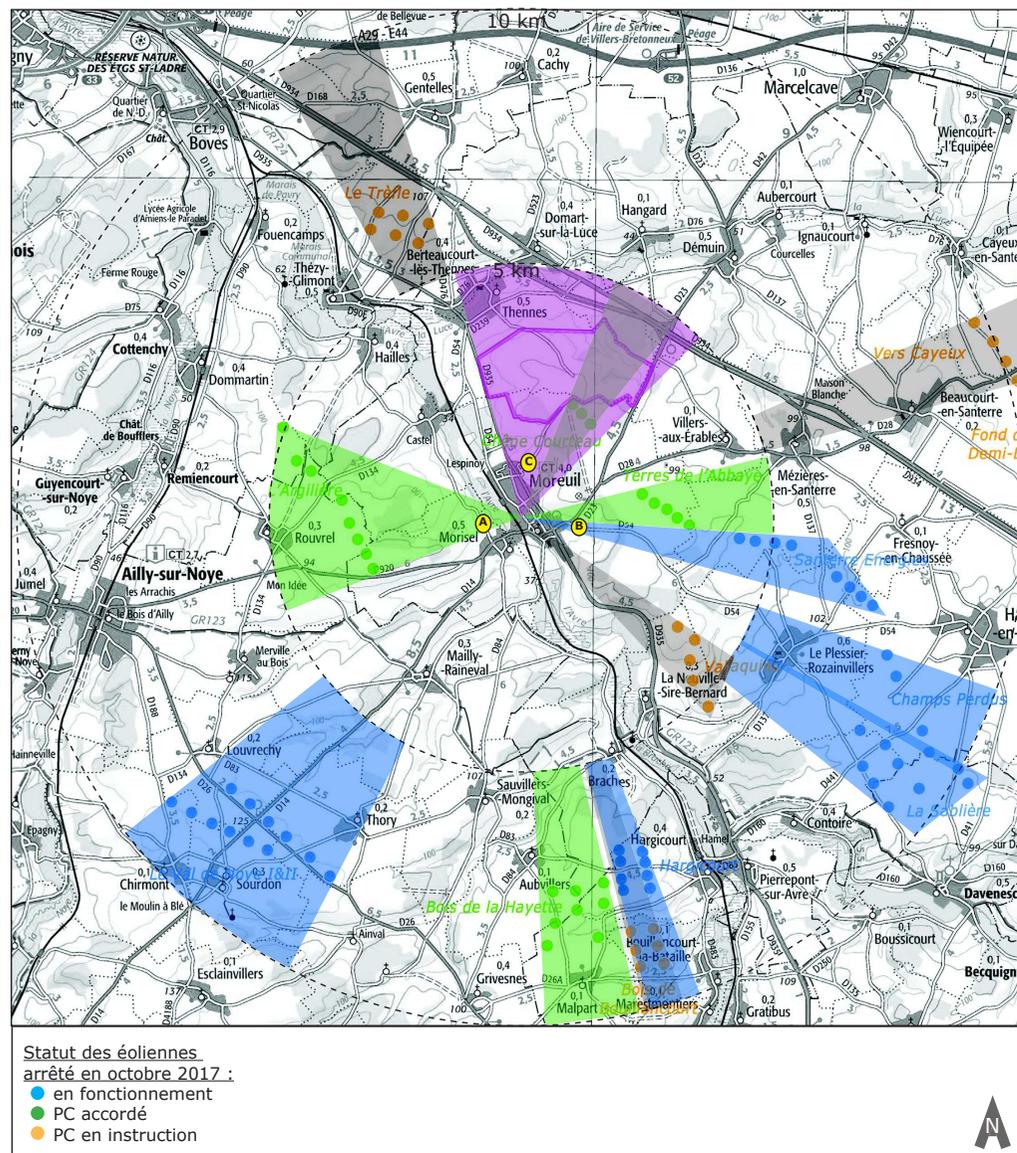


Vue panoramique depuis la D54 au nord du bourg de Castel



Vue panoramique depuis la voie communale entre Castel et Haillies

## d- Etude d'encerclement - Moreuil et Morisel



- Autour de Moreuil et de Morisel, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :
- > 5 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Champs-Perdus, Hargicourt, Le Val de Noye I & II, La Sablière
  - > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argillière, Bois de la Hayette
  - > 4 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins, Vers cayeux, Bois de Bouillancourt

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis les bourg de Moreuil et Morisel, et leurs abords (vues A, B et C).

ETUDE D'ENCERCLEMENT : MOREUIL ET MORISEL	
Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes	62°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes	162°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km	86°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	248°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	28
Indice de densité	0,11
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	112°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	41°

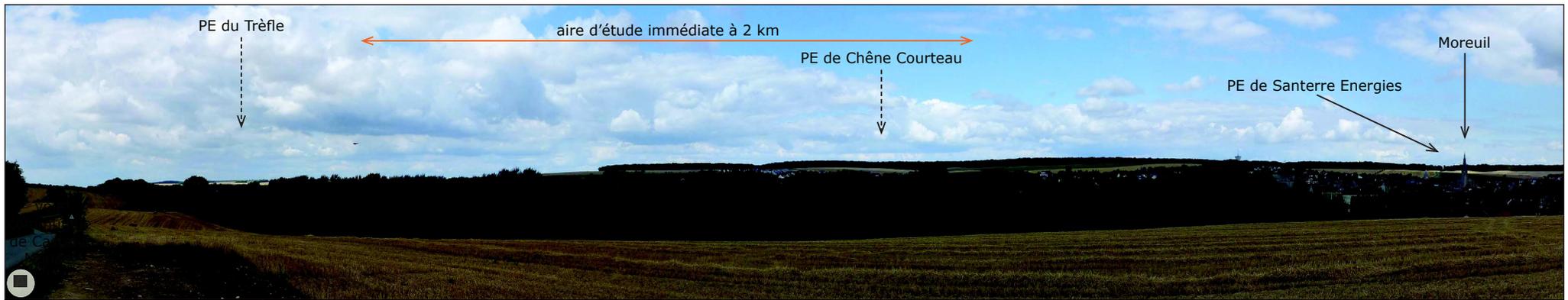
L'étude d'encerclement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis les bourgs de Moreuil et Morisel, car l'indice d'occupation des horizons est très supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est bien inférieur à 160° (angle souhaitable).

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se trouve dans le même angle de vue que le projet de Chêne Courteau, entre les projets de Terres de l'Abbaye et du Trèfle.

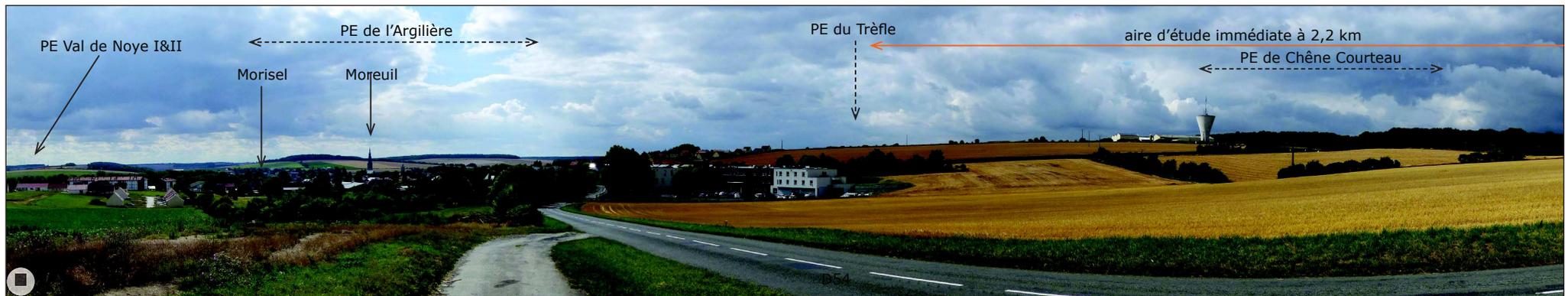
Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que des parcs éoliens proches (à moins de 5 km) ou plus éloignés (à plus de 10 km) sont visibles dans chaque champ de vision, créant un effet d'encerclement toutefois atténué par l'éloignement de certains parcs. L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se trouve dans la continuité des projets les plus proches.

**L'étude des variantes proposera une implantation visant à ne pas accentuer l'effet d'encerclement déjà perçu depuis les bourgs de Moreuil et Morisel.**

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



➔ Vue panoramique sur Moreuil et la vallée de l'Avre, depuis la voie communale de Castel à Morisel

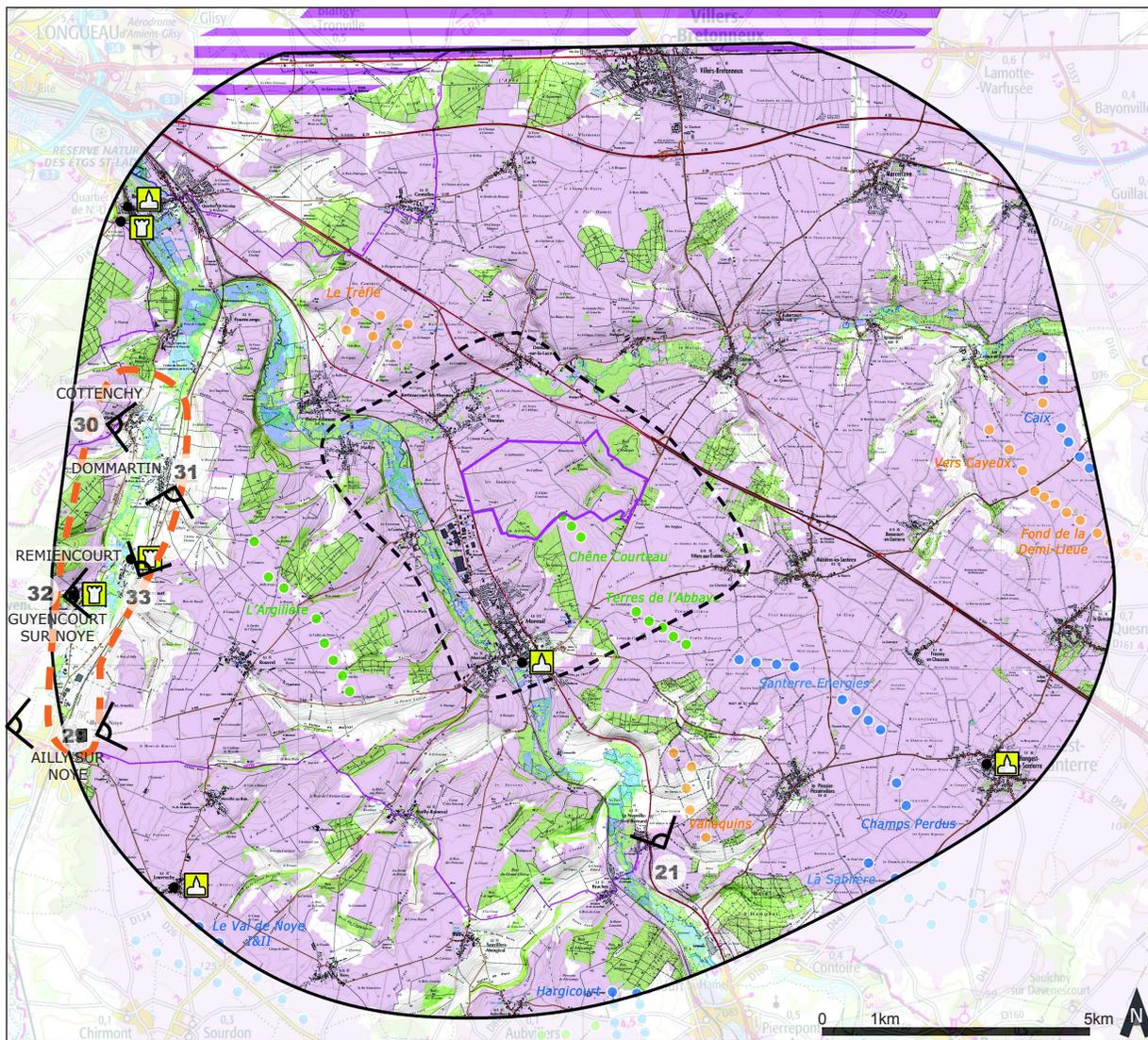


➔ Vue panoramique depuis la D54 à l'entrée est de Moreuil



➔ Vue panoramique depuis le Chemin de Domart, au nord de Moreuil

III-E. VALLEE DE LA NOYE

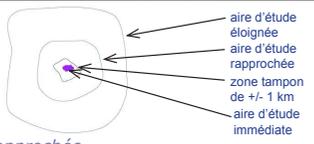


Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

■ Aplat ZIV

Carte de localisation des points de vue sur la vallée de la Noye à la limite ouest de l'aire d'étude rapprochée



a- Caractéristiques paysagères - enjeux paysagers

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, c'est une petite partie aval de la vallée de la Noye qui est étudiée, depuis Ailly-sur-Noye jusqu'à Cottency vers le point de confluence de l'Avre et la Noye. C'est une des vallées les moins industrialisées de l'Amiénois. Riche d'un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, c'est aujourd'hui un site de randonnée privilégié.

Plusieurs points de repère caractéristiques jalonnent ce paysage de vallée, dans la courte portion couverte par l'aire d'étude rapprochée :

> **Un paysage vallonné, structuré de rideaux** : «De part et d'autre de la vallée de la Noye, le paysage est vallonné, structuré de rideaux et recouvert sur ses collines de petits bois»\* formant des horizons boisés successifs.

> **Une urbanisation de vallée. Ailly-sur-Noye, Guyencourt, Rémiencourt, Dommartin et Cottency** sont les communes de la vallée de la Noye situées dans l'aire d'étude rapprochée. Elles se caractérisent par une relative homogénéité du bâti traditionnel et d'espaces publics ruraux ; elles sont marquées par des extensions pavillonnaires et ponctuellement par des silos ou hangars. Ces lieux de vie se situent pour la plupart dans des zones «hors ZIV», sans covisibilité potentielle avec le projet de Thennes.

> **La ville de Ailly-sur-Noye, s'étend jusqu'à la limite du plateau.** L'aire d'étude rapprochée s'étend sur la partie est de la ville située à la limite du plateau. C'est un des seuls enjeux liés aux «lieux de vie» vis à vis du projet de Thennes.

> **Des axes de circulation dans la vallée.** «Les routes départementales sillonnent la rive gauche, à la limite des vallées sèches. Le chemin de fer Paris-Amiens est établi sur la rive droite, à mi-pente et se punctue régulièrement de silos. En coeur de vallée, les terrains les plus secs sont cultivés, les plus humides servent de pâture et tendent à être convertis en peupleraies».\* Selon l'aplat ZIV, le projet de Thennes n'est pas perceptible depuis ces axes ; les sensibilités sont donc faibles à nulles.

\*Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme.

**Enjeux paysagers liés au projet de Thennes :**  
 Seules les perceptions du projet depuis le coteau ouest de la vallée de la Noye constituent ponctuellement un enjeu paysager : il s'agit de vues par delà les coteaux boisés. Depuis la vallée, aucune vue dégagée n'est ouverte vers le plateau. Les sensibilités paysagères et patrimoniales sont donc limitées.

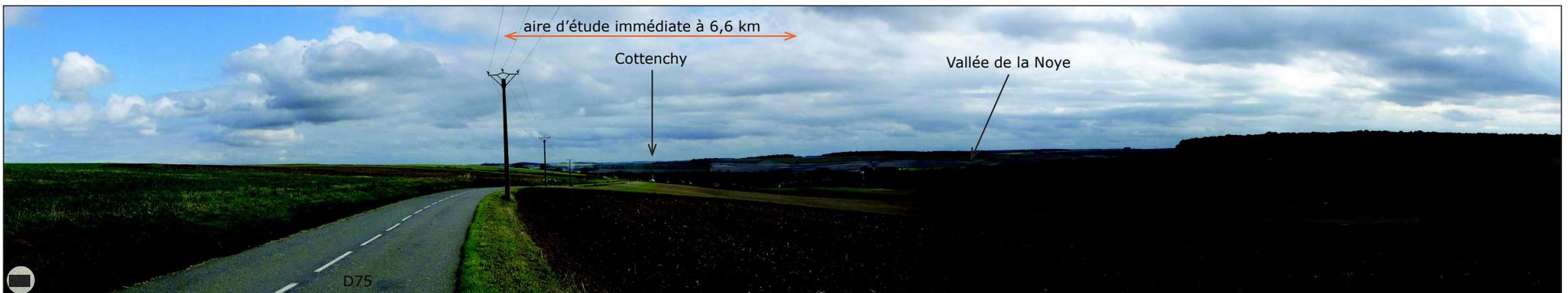
### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique depuis la D7 vers Ailly-sur-Noye, dans la vallée de la Noye

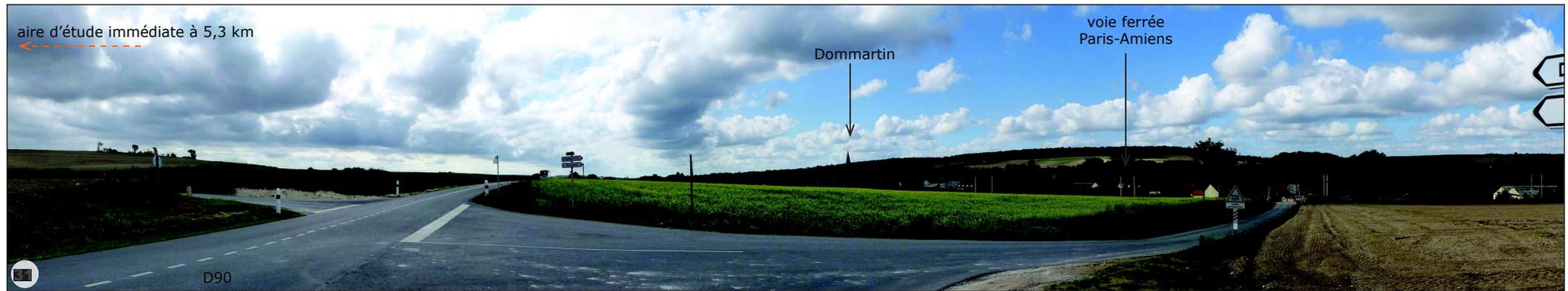


Vue panoramique à la sortie est d'Ailly-sur-Noye sur le plateau, sur la D920, vers Moreuil



Vue panoramique sur la vallée de la Noye, à l'approche de Cottenchy depuis la D75 sur le coteau ouest de la vallée

### III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



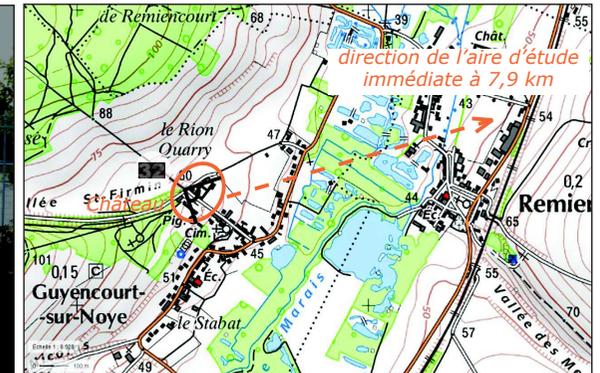
#### b- Caractéristiques patrimoniales - enjeux patrimoniaux

##### CHATEAU ET FERME DE GUYENCOURT-SUR-NOYE

###### Inscrit Monument Historique

*Eléments protégés* = Façades et toitures du château ; façades et toitures du bûcher ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 18e siècle ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 19e siècle

Le château et la ferme de Guyencourt-sur-Noye sont implantés à l'ouest du village, sur le coteau de la vallée de la Noye. Selon l'aplat ZIV ils sont potentiellement en covisibilité avec le projet de Thennes distant d'au moins 7,9 km ; toutefois la vue panoramique est limitée par les premiers-plans bâtis du village. **La sensibilité de ces monuments est donc faible du fait de l'éloignement et des vues limitées.**



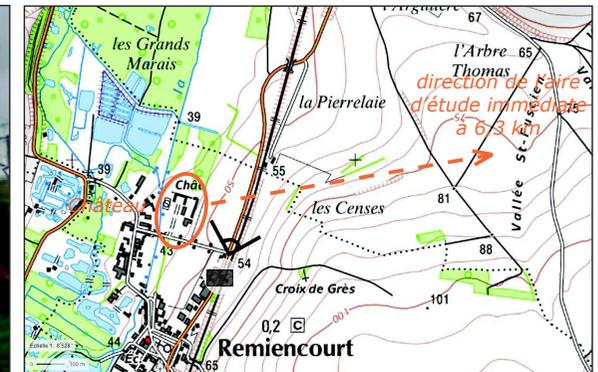
Vue panoramique sur le château de Guyencourt, dans la vallée de la Noye

##### CHATEAU DES BOUFFLERS DE REMIENCOURT

###### Inscrit Monument Historique

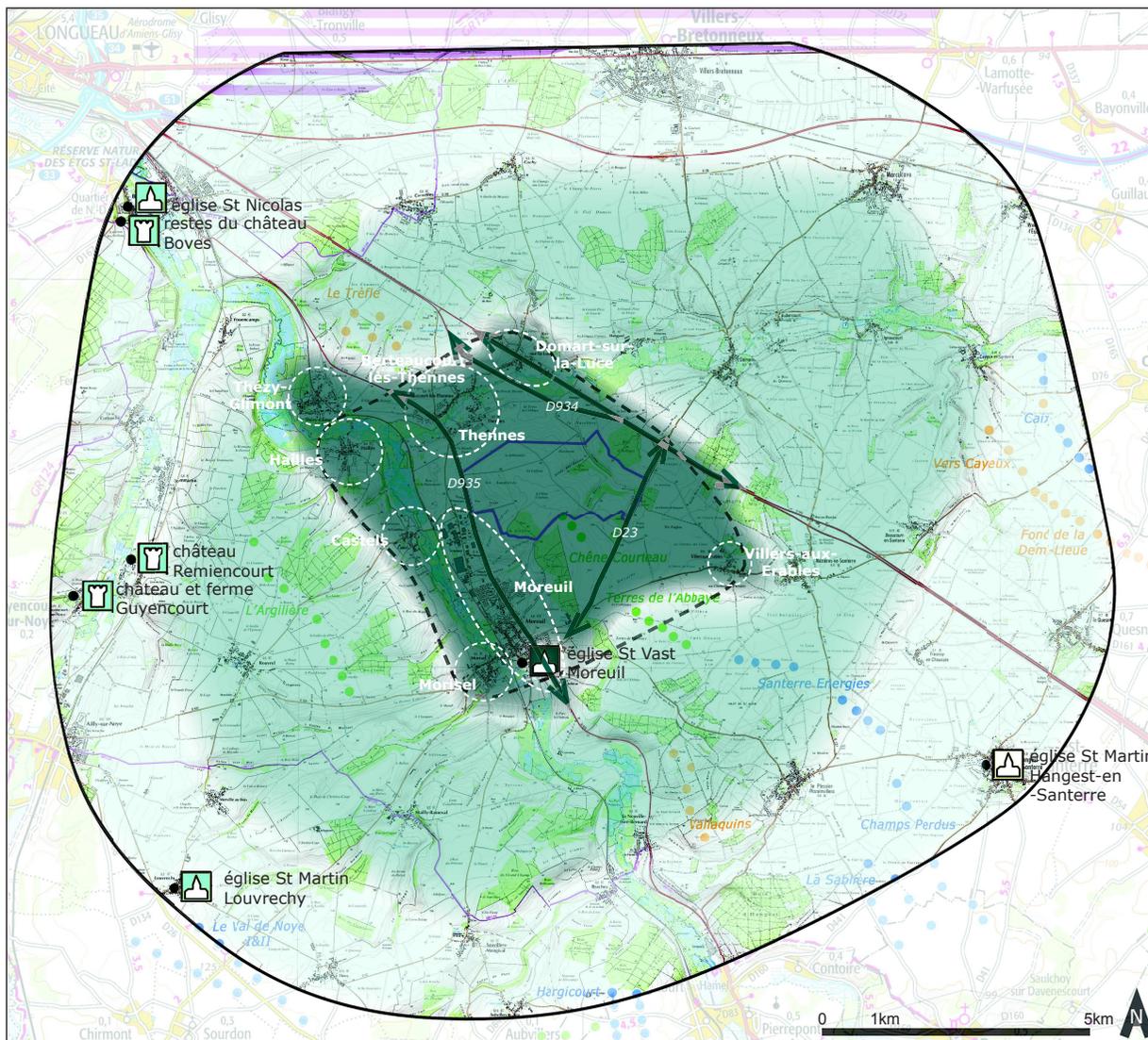
*Eléments protégés* = Façades et toitures du château et de ses deux ailes ; la cour d'honneur avec son portail d'entrée.

Le château de Boufflers se situe dans le fond de la vallée de la Noye ; sa grande perspective est orientée dans l'axe de la vallée. Depuis la D90, le château est bien visible en contre-bas de l'itinéraire. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 6,3 km vers l'est, masquée par le relief du coteau. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible à nulle du fait de sa situation géographique.**



Vue panoramique sur le château de Boufflers, à Rémiencourt, depuis la D90

III-F. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES



Carte de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

**Paysages et axes :**

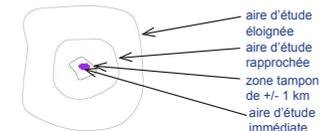
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

**Bourgs les plus proches :**

- sensibilité forte - possible risque d'encercllement

**Monuments protégés :**

- sensibilité forte
- sensibilité faible
- sensibilité nulle



**Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :**

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

La plupart des sensibilités paysagères et patrimoniales mises en évidence dans l'état initial se situent dans l'aire d'étude rapprochée :

La carte de synthèse montre que **les sensibilités les plus fortes vis à vis du projet de parc éolien** concernent un territoire de quelques kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate :

**Il s'agit principalement des 8 bourgs situés autour du projet dont la plupart forment la zone tampon de +/- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate** : Thénnes, Bertheaucourt-lès-Thénnes et Domart-sur-la-Luce dans la vallée de la Luce; Thézey-Glimont, Hailles, Castels, Moreuil (et son église protégée au titre des Monuments Historiques) et Morisel dans la vallée de l'Avre; et enfin Villers-aux-Erables sur le plateau du Santerre. Plusieurs parcs éoliens proches impliquent de potentiels risques d'encercllement.

La proximité avec le parc éolien du Chêne Courteau constitue une sensibilité du fait de l'effet de cumul, mais constitue également un atout dans la mesure où les projets peuvent former une continuité cohérente.

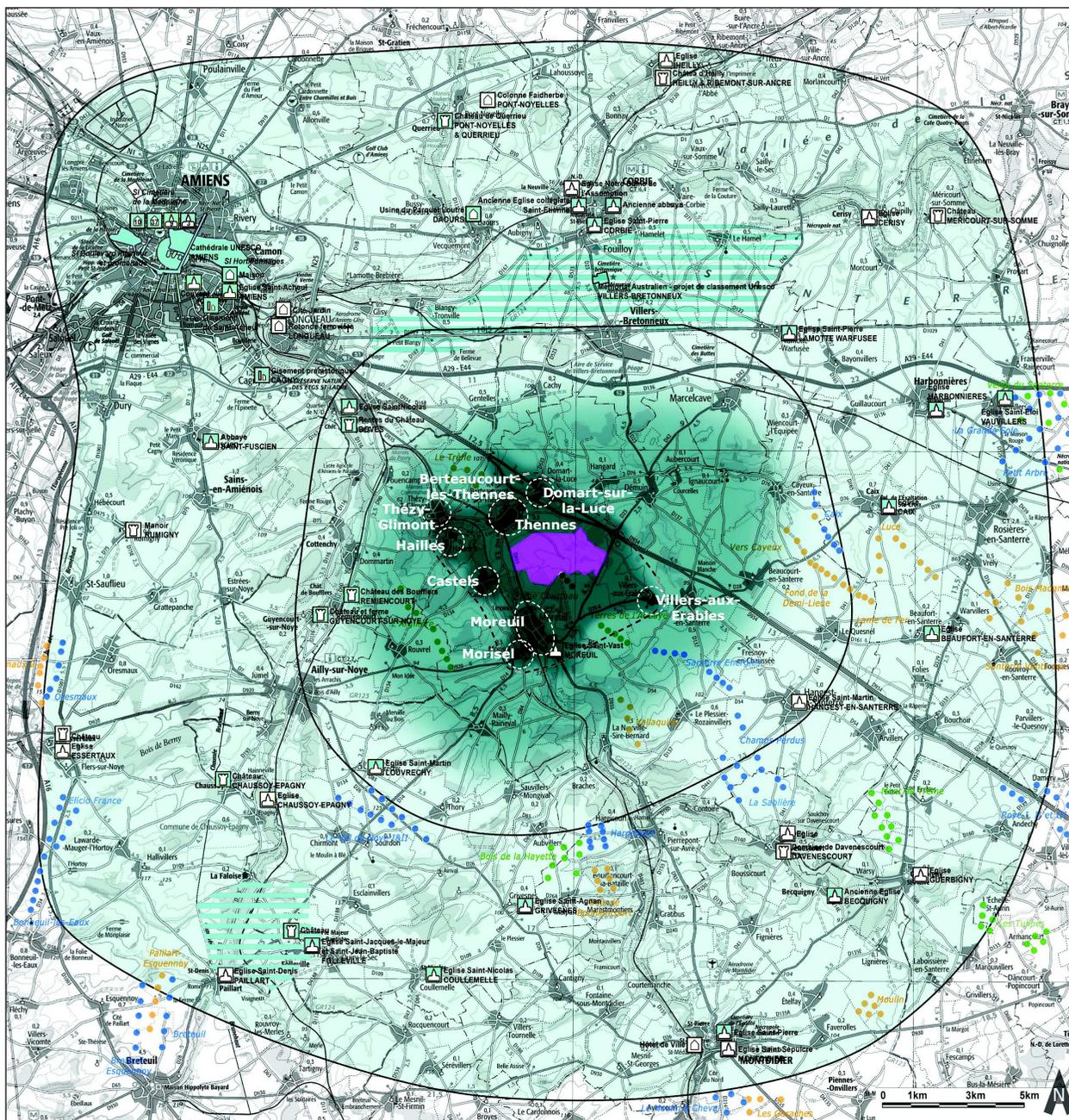
**Les axes de circulation proches** (D934, D935 et D23) ont également une sensibilité forte, en particulier quand ces itinéraires se rapprochent de l'aire d'étude immédiate.

**Les zones où la sensibilité est modérée forment une couronne à la transition entre les paysages proches et les paysages éloignés jusqu'à 7 km.** Il s'agit principalement des paysages de la vallée de la Luce et de la vallée de l'Avre, et des points de basculement du plateau du Santerre. C'est aussi là que se situent plusieurs ensembles de parcs éoliens en service ou en projet en particulier de part et d'autre de la vallée de l'Avre. Une problématique liée aux effets de cumuls de parc éolien est également mise en évidence à cette échelle.

## CHAPITRE IV : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

# IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

## IV-A. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES



### Paysages :

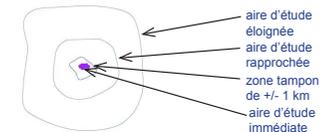
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

### Bourgs les plus proches :

- sensibilité forte - possible risque d'encerclément

### Monuments protégés :

- sensibilité forte
- sensibilité faible
- sensibilité nulle



### Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

La plupart des sensibilités paysagères et patrimoniales mises en évidence dans l'état initial se situent dans l'aire d'étude rapprochée :

La carte de synthèse montre que les sensibilités les plus fortes vis à vis du projet de parc éolien concernent un territoire de quelques kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate :

**Il s'agit principalement des 8 bourgs situés autour du projet dont la plupart forment la zone tampon de +/- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate :** Thennes, Bertheaucourt-lès-Thennes et Domart-sur-la-Luce dans la vallée de la Luce; Thézy-Glimont, Hailles, Castels, Moreuil (et son église protégée au titre des Monuments Historiques) et Morisel dans la vallée de l'Avre ; et enfin Villers-aux-Erables sur le plateau du Santerre. Plusieurs parcs éoliens proches impliquent de potentiels risques d'encerclément.

La proximité avec le parc éolien du Chêne Courteau constitue une sensibilité du fait de l'effet de cumul, mais constitue également un atout dans la mesure où les projets peuvent former une continuité cohérente.

**Les zones où la sensibilité est modérée forment une couronne à la transition entre les paysages proches et les paysages éloignés jusqu'à 7 km.** Il s'agit principalement des paysages de la vallée de la Luce et de la vallée de l'Avre, et des points de basculement du plateau du Santerre. C'est aussi là que se situent plusieurs ensembles de parcs éoliens en service ou en projet en particulier de part et d'autre de la vallée de l'Avre. Une problématique liée aux effets de cumuls de parc éolien est également mise en évidence à cette échelle.

**Au delà des limites de l'aire d'étude rapprochée, les sensibilités sont de plus en plus faibles avec l'éloignement.** Plusieurs édifices et sites protégés ont également une sensibilité faible vis à vis du projet, du fait de l'éloignement principalement. C'est le cas en particulier pour la Métropole Amiénoise : la plupart des édifices et sites protégés ont une sensibilité faible en raison du contexte urbain dense, et d'un éloignement de plus de 15 km.

Carte de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales

# IV. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS

## Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Métropole Amiénoise (3 tableaux)

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AMIENS	CATHEdraLE NOTRE DAME	HAUT	13EME	CATHEdraLE	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MAISON Rue Cormont	HAUT	16EME	Façades et toitures	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN EVECHE Impasse Joron	HAUT		Façades et toitures de la totalité des bâtiments ; jardin	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTELLERIE DE L'ANGLE (OU DE L'ANGE) D'OR Place Notre Dame	HAUT	13EME-17EME-18EME	Façades et toitures ; galeries en bois ; cave avec son escalier d'accès	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE Rue Porion	HAUT	18EME	Façades et toitures ; portail sur rue ; la rampe en fer forgé de l'escalier intérieur	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TROIS CAILLOUX	HAUT		CAVES	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MAISON DU SAGITTAIRE Passage du Logis-du-Roi	HAUT	16EME	FACADE REMONTEE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	LOGIS DU ROI Passage du Logis du Roi	HAUT	16EME	Tourelle d'escalier et la façade sur cour	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	THEATRE Rue des 3 Cailloux	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	IMPRIMERIE YVERT Rue des 3 Cailloux, Rue des Jacobins	HAUT	18EME-19EME-20EME	Façades des immeubles de l'îlot Yvert, ainsi que la façade en pan coupé à l'angle de la rue des Corps-Nus-Sans-Teste et de la rue des Jacobins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN HOTEL CHRISTOPHE Rue des Jacobins	HAUT	18EME	FACADE	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MAISON DITE DU SAMSON, Rue Jules Lardière	HAUT		FACADE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINT REMI ET COUVENT DES CORDELIERS Rue des Cordeliers	HAUT	19EME-20EME	L'église, sa sacristie et l'ancienne nef du couvent	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTEL DE LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME	HAUT	18EME	Les façades et toitures de l'ancien hôtel de l'intendant ; les décors intérieurs des pièces suivantes du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de l'intendant : salon de billard, petit-salon, pièce dite rotonde, salon de musique, grande salle à manger, petite salle à manger, vestibule - Le parc ; les façades et la toiture de la galerie d'apparat ainsi que son décor intérieur Louis XVI-Impératrice	CENTRE BOURG	DEPARTEMENTALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MUSEE DE PICARDIE Rue de la République	HAUT	19EME	LE MUSEE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue de la République	HAUT	19EME	Façades et toitures sur la cour d'honneur et sur rues ; la salle néo-classique ; la salle de lecture et la salle de prêt	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	HOTEL PARTICULIER Rue Vivien	HAUT	19EME	Une partie de l'ancien hôtel particulier, exclusivement la partie côté cour, épargnée par l'incendie, comprenant les pavillons, le mur et l'entrée, les communs, la cour et la façade du logis dans son épaisseur (sans les toits) doté de sa véranda en fonte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTEL BOUCTOT VAGNIEZ Rue des Otages	HAUT	20EME	Hôtel, ainsi que ses grilles, murs-bahuts, ferronneries extérieures et son jardin	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	PALAIS DE JUSTICE Rue Robert de Luzarches, Rue Victor Hugo	HAUT	19EME	Le Palais de Justice, y compris l'ensemble des grilles extérieures, la cour d'honneur et le jardin sur la rue Victor-Hugo	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	Les parties non encore protégées de l'hôtel comprenant : les murs de clôture et les deux portes d'entrée, rue Victor-Hugo et rue de l'Amiral-Courbet ; la cour d'honneur pavée et tous les éléments constitutifs : le puits, l'allée des Chanoines pavée, la fontaine et la balustrade agrémentée de parterres, la statue du Mayeur Antoine de Berny par Auguste Carvin ; la maison des Chanoines en totalité et le jardin gazonné qui l'accompagne ; la garage en totalité, situé dans l'axe de l'allée des Chanoines ; le bâtiment des communs, à droite en entrant dans la cour d'honneur, en totalité ; la maison au décor art-déco, n° 32, rue Victor-Hugo, en totalité ; l'orangerie en totalité ; l'annexe du logis du 17e siècle en totalité ; le pavillon du Zodiaque en totalité, boiseries comprises ; tous les jardins représentatifs des aménagements extérieurs où la nature tient sa place : le jardin dit japonais, le jardin dit du cloître, le jardin à la française en terrasse, le jardin dit mauresque, les parterres et l'allée axiale à l'arrière ; l'immeuble en totalité attenant au jardin mauresque	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo	HAUT	17EME-18EME-19EME-20EME	L'HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ENSEMBLE ARCHITECTURAL, Place Alphonse Fiquet	HAUT	20EME SIECLE	La façade et la couverture de la Tour Perret - L'ensemble architectural Auguste-Perret de la place Alphonse-Fiquet	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ECOLE DU SACRE CŒUR Rue de l'Oratoire	HAUT	19EME	La chapelle de l'Ecole du Sacré-Cœur	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTEL BLIN DE BOURDON Rue des Augustins	HAUT	18EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ; ensemble des décors intérieurs du 18e siècle : boiseries, dessus-de-porte, stucs, gypseries, cheminées, ornant les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage, y compris l'escalier d'honneur avec son décor de gypserie et sa rampe en fer forgé ; jardin ; mur de clôture, et portail monumental sur la rue des Augustins	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle

# IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

AMIENS	MAISONS, Rue de la Barette	HAUT	17EME-18EME	Les maisons, pour leur ossature bois, leurs toits en charpente couverte d'ardoises, l'ensemble des corps des immeubles alignés sur la rue, des ailes en retour et des cours étant indissociables	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ONZE MAISONS ANCIENNES DU QUARTIER SAINT LEU Quai Belu	HAUT	17EME	Les onze maisons anciennes	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINT LEU Petite rue Saint Leu	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTEL DIEU Rue Saint-Leu	HAUT		Vestiges de la salle Saint-Jean	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	FONTAINE SAINT JULIEN Rue Saint Leu	HAUT		FONTAINE SAINT JULIEN	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MOULIN PASSE ARRIERE Rue du Clairon, Rue Saint-Leu	HAUT	17EME	Moulin Passe-Arrière, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MOULIN PASSE AVANT	HAUT	16EME-18EME-19EME	Moulin Passe-Avant, y compris son mécanisme	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MAISON COZETTE 26 Place Vogel	HAUT	18EME	Façade et versant de toiture sur rue	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE place au Feurre	HAUT	17EME	Façade sur rue et toiture	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN COUVENT DES SEURS GRISES	HAUT	18EME	Cloître du 18e siècle ainsi que la crypte	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINT GERMAIN L'ECOSSAIS	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE Rue de Metz	HAUT	13EME	Caves voûtées du 13e siècle sises sous les immeubles	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE Rue Saint-Jacques, Rue Gresset	HAUT		Façade avec sa fontaine	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	BEFFROI Place eu Fil	HAUT	15EME -18EME	BEFFROI	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Immeuble, sauf façade classée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage	HAUT		Façade	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIENNE CASERNE STENGL Rue Martin-Bleu-Dieu	HAUT	18EME	FACADE SUR RUE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	RESTE DE L'ABBAYE SAINT JEAN DES PREMONTRES Rue Robert Pierre	HAUT	18EME	Les restes situés dans l'ancien lycée de garçons et comprenant : les deux cloîtres et façades sur cour intérieure, la galerie qui les relie et la partie de façade du 18e siècle donnant sur la grande cour du lycée	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	HOTEL BULLOT Boulevard Carnot	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	CIRQUE MUNICIPAL Place Longueville	HAUT	19EME	FACADES ET TOITURES	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	HOTEL ACLOQUE Rue Millevoye	HAUT	19EME	HOTEL	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	MAISON JULES VERNE Rue Charles Dubois, Boulevard Jules Verne	HAUT	19EME	Façades et toitures de la maison d'habitation, y compris la tour et l'aile en retour sur la cour ; véranda et marquise ; salle à manger et grand salon, au rez-de-chaussée, avec leurs décors	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	Le presbytère, la sacristie, l'ancien école (façades et toitures) , la cour (parvis) et le jardin	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan	HAUT	19EME	L'église en totalité	CENTRE BOURG	ASSOCIATIVE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	ANCIEN GRAND SEMINAIRE Jules Barni	HAUT	18EME-19EME	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments des 18e et 19e siècles ; mur de clôture ; escalier d'honneur 18e siècle avec sa rampe en fer forgé ; décors intérieurs 19e siècle de la chapelle	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	COUVENT DE LA VISITATION SAINTE MARIE Rue Saint Fuscien	HAUT	19EME	Tous les bâtiments, façades et toitures, du couvent, dont la chapelle, le cloître et ses galeries, l'oratoire dédié à la Vierge Marie en son centre, en totalité, et l'emprise foncière des sols du parc en totalité	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MAISON 43 Chaussée Jules Ferry	BAS	19EME	Les façades et toitures, ainsi que l'intérieur du passage cochier avec ses décors, à l'exclusion de la véranda et de ses ajouts	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	EGLISE SAINT ACHEUL	BAS	18EME	EGLISE SAINT ACHEUL	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Terrains dits Bultel et Tellier-Mallet en contrebas de la rue du Mercey, quartier le Périgord et contenant une coupe-type des gisements quaternaires	CENTRE BOURG	PUBLIQUE / COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	GISEMENT DE SAINT ACHEUL	BAS	PREHISTOIRE	Bande de terrain, d'une largeur de 5 mètres, longeant la propriété de Monsieur Lenoir, 86 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel, et contenant une coupe préhistorique ; bande de terrain d'une largeur de 3 mètres, longeant la propriété de Monsieur Drouard, 88 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel et contenant une coupe préhistorique	CENTRE BOURG	PUBLIQUE/ COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	CITADELLE	BAS	14EME 16EME 17 EME	La porte Montre-Ecu (François Ier) : classement par liste de 1840 - Les parties suivantes de la citadelle : l'ensemble des fortifications subsistantes ; la porte royale ou porte sud ; les façades et les toitures du logis du Gouverneur surmontant la porte Montre-Ecu ; la porte Montre-Ecu	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle

## IV. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AMIENS	CIMETIERE DE LA MADELEINE	BAS	19EME 20EME	Sol du cimetière ; monuments funéraires	CENTRE BOURG	PRIVEE / COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	MANUFACTURE DE VELOURS ET COTON COSSERAT	HAUT	19EME 20EME	La manufacture comprenant : la salle des 500 métiers, façade et toiture ; la salle de la machine à vapeur (datée de 1891 et 1908) : façades, toitures et dispositions intérieures (avec luminaires intérieurs) , en totalité ; les bâtiments dans le prolongement du précédent (datés de 1902 et 1920) : façades sur rue et versants de toiture correspondants ; tout l'alignement des bâtiments teinture et ceux qui sont dans leur prolongement (datés de 1885, 1886, 1898 et 1926) , à l'exception du bâtiment de la sanforseuse (1949-1958) : toutes les façades sur rue avec versants de toiture correspondants ; le monument aux morts ; les deux bâtiments couverts en planche de part et d'autre du monument aux morts : façades et toitures ; le bâtiment administratif à clocheton (daté de 1891) : façades et toitures ; le bâtiment de direction, avec le bureau de M. Bittan (daté de 1898) : façades et toitures ; le bâtiment de la Société de Coopérative, le Showroom (daté de 1890) : façades et toitures ; la bâtiment dans le prolongement (daté de 1889) : façades et toitures ; le garage et la menuiserie en retour (daté de 1889 et 1920) : façade et seul versant toiture sur cour ; le tissage de toile (daté de 1903) : seule façade sur cour, avec toiture pyramidale au-dessus du fronton ; le moulin en totalité, avec le vannage ; la maison du concierge (datée de 1886) : façades et toitures	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	PARC ET BATIMENTS DE L'EVECHE	HAUT			CENTRE BOURG		SC	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	BOULEVARD INTERIEUR ET PROMENADE DE LA HOTOIE				CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	CIMETIERE DE LA MADELEINE						SI	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	ENSEMBLE DE FACADES			ENSEMBLE FORME PAR LES FACADES ET TOITURES DES RUES PORION, ADEODAT LEFEBVRE, DE METZ L'EVEQUE ET PLACE SAINT MICHEL	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	PARC PRIVE			PARC PRIVE DE LA PROPRIETE SIS AU N°1 RUE GLORINETTE	CENTRE BOURG		SI	hors ZVI	faible à nulle
AMIENS	AMIENS-CAMON-RIVERY			QUARTIER SAINT LEU, ETANG SAINT PIERRE, HORTILLONNAGES	CENTRE BOURG		SI	potentiellement visible	faible à nulle
AMIENS	CATHEdraLE NOTRE DAME	HAUT	13EME	CATHEdraLE ET SA ZONE TAMPON	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	UNESCO	potentiellement visible	faible à nulle
CAGNY	GISEMENT PREHISTORIQUE	BAS	PALEOLITHIQUE MOYEN	Parcelle renfermant un gisement préhistorique	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
LONGUEAU	ROTONDE FERROVIAIRE	HAUT	20 EME	LA ROTONDE	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
LONGUEAU	CITE JARDIN DITE DU CHATEAU TOURTIER	HAUT	20 EME	La cité-jardin comprenant la voirie dont l'escalier monumental donnant accès à la route et le passage souterrain donnant accès aux ateliers de réparation et aux voies de chemin de fer, les aménagements paysagers, les façades et toitures de l'ancien foyer des agents de train (excepté l'adjonction moderne postérieure) , les façades et toitures des maisons suivantes avec leur jardin qui les entoure et leurs annexes	EN LIMITE DE BOURG	PUBLIQUE / PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
DAOURS	USILE DU PARQUET LOUTRE	HAUT	19EME - 20 EME	L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
PONT NOYELLES	COLONNE FAIDHERBE	HAUT	19EME	LA COLONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
QUERRIEU	CHATEAU DE QUERRIEU (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE PONT NOYELLES)	HAUT	17EME-19EME	Façades et toitures du château ; pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, grand salon, petit vestibule, petit salon) ; escalier ; parc ; sous-sol archéologique	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Basse Vallée de l'Ancre.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
HELLY	EGLISE D'HELLY	HAUT	18EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
HELLY	CHATEAU D'HELLY (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE RIBEMONT SUR ANCRE)	BAS	18EME	Le château, c'est-à-dire les vestiges du château et sa terrasse supérieure, l'orangerie, son parterre et les rampes d'escaliers, le boulingrin, tous les murs de clôture et de soutènement, ainsi que les talus des aménagements du château, la basse-cour primitive et le canal	CENTRE BOURG	COMMUNALE/P RIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle

## IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de la Noye.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
CHAUSSEY-EPAGNY	EGLISE	HAUT	13EME - 16EME	EGLISE AVEC LA PARTIE ANCIENNE DU CIMETIERE QUI L'ENVIRONNE	ISOLEE DU BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
CHAUSSEY-EPAGNY	CHÂTEAU	HAUT		FACADES ET TOITURES	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
ESSERTAUX	CHÂTEAU	HAUT	18EME	Le château - L'esplanade comprenant la grande allée axiale menant au château, les dépendances en totalité (excepté l'intérieur de l'unité d'habitation nord-ouest), les murs et clôtures, ainsi que le parc et le jardin - La parcelle Z 258 du parc du château	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
ESSERTAUX	EGLISE	HAUT	18EME	EGLISE	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
FOLLEVILLE	SITE DE FOLLEVILLE	HAUT		L'ensemble constitué de l'église et de son gisant qu'elle abrite, des vestiges du château, et plus particulièrement de sa tour de guet à la forme originale			PROJET DE CLASSEMENT	potentiellement visible	faible
FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
FOLLEVILLE	EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE	HAUT		EGLISE		COMMUNALE	INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO sous le titre "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle"	potentiellement visible	faible à nulle
FOLLEVILLE	CHÂTEAU	HAUT	14EME - 15EME	Ruines du château ; sols archéologiques du château ; pavillon des gardes	EN LIMITE DE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible
RUMIGNY	MANOIR	HAUT	16EME	Deux fenêtres avec grilles	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
SAINTE-FUSCIEN	ABBAYE	HAUT	17EME - 18EME	Façades et toitures de l'hôtel abbatial et du petit pavillon du 18e siècle ; mur de clôture ; ensemble des sols compris dans cette enceinte	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère des Boucles de la Haute Somme.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
CERISY	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
CORBIE	EGLISE SAINT PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE)	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
CORBIE	ANCIENNE EGLISE COLLEGIALE SAINT ETIENNE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
CORBIE	ANCIENNE ABBAYE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
CORBIE	EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	HAUT		EGLISE NOTRE DAME DE LA NEUVILLE SOUS CORBIE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
FOUILLOY	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	HAUT			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT UNESCO	potentiellement visible	faible
FOUILLOY ET ALENTOURS	MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX	BAS			ISOLE DU BOURG		PROJET DE CLASSEMENT	potentiellement visible	faible
MERICOURT SUR SOMME	CHÂTEAU	HAUT	17EME - 18EME - 19EME	Le château (la tour de fortification médiévale et le corps de logis du 18e siècle en totalité, les écuries, la remise et la serre), le parc et jardin et le réseau hydraulique ancien	CENTRE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère du Coeur du Santerre.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
BEAUFORT EN SANTERRE	EGLISE	HAUT	12EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
HARBONNIERES	EGLISE	HAUT	15EME-16EME-17EME		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	potentiellement visible	faible
LAMOTTE WARFUSEE	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	20EME SIECLE	EGLISE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible
VAUVILLERS	EGLISE SAINT ELOI	HAUT	12EME-16EME-17EME-18EME	CHŒUR-TRANSEPT	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle

## IV. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de la Luce.

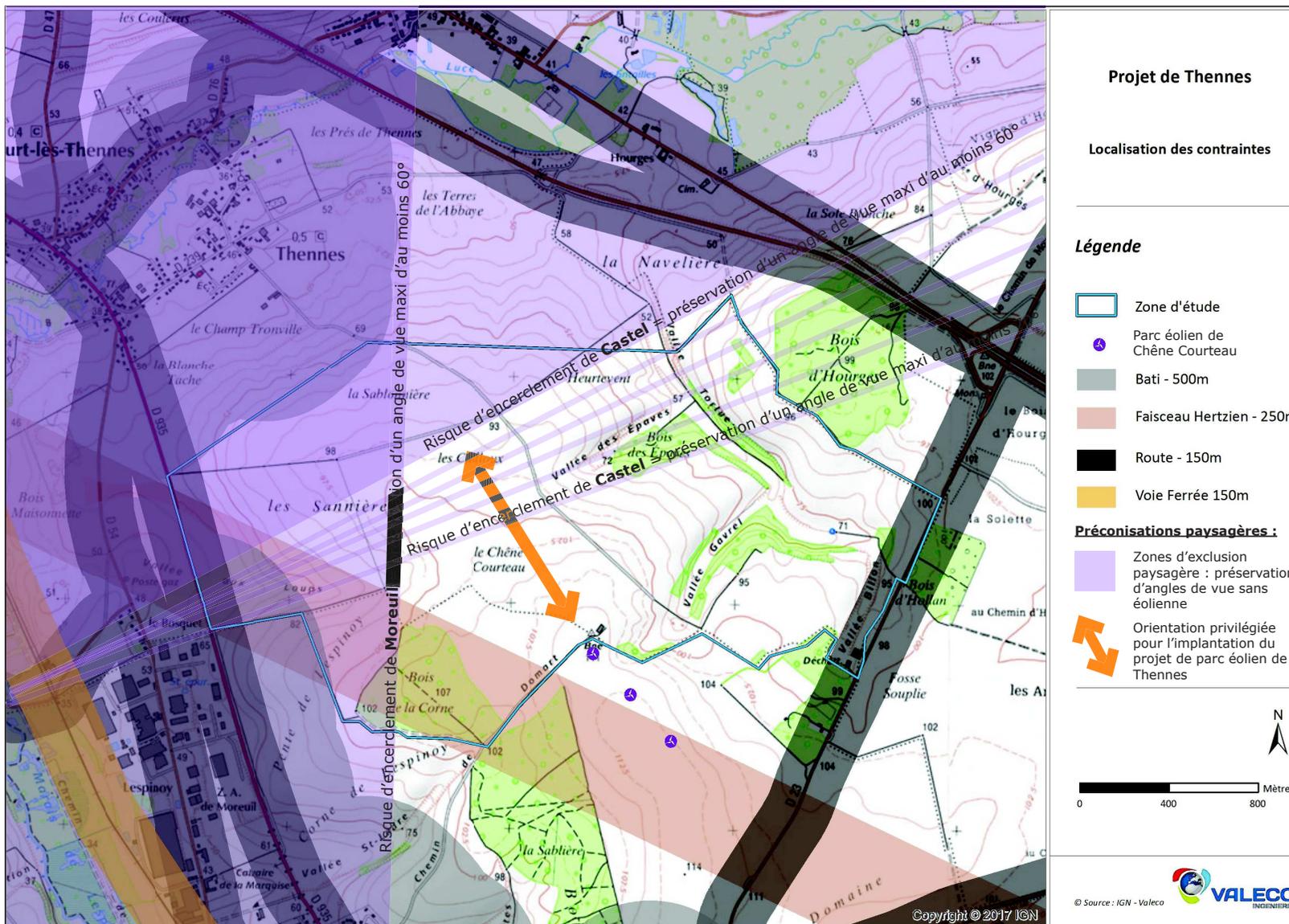
COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
BECQUIGNY	ANCIENNE EGLISE	BAS		PORTAIL	ISOLEE DU BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
COULLEMELLE	EGLISE SAINT-NICOLAS	HAUT	1ERE MOITIE DU 20EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible à nulle
DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures du château ; le hall d'entrée ; l'escalier avec sa rampe en fer forgé ; le grand-salon et la chambre au rez-de-chaussée avec leur décor ; la grille d'entrée ; la chapelle en totalité	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
DAVENESCOURT	DOMAINE DE DAVENESCOURT	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Les façades et toitures des communs ; les pièces du château non classées, c'est à dire tout l'intérieur du château encore non protégé : le rez-de-chaussée, le premier étage, l'étage des domestiques, les combles, le sous-sol et les galeries et salles médiévales souterraines, excepté au rez-de-chaussée, l'ancienne chambre des enfants située à l'angle nord-est transformée aujourd'hui en salle de bains, les autres pièces transformées en salle de bains ou toilette au premier étage, ainsi que l'ancienne chambre transformée aujourd'hui en cuisine au premier étage ; l'intérieur des premiers communs du château, en pierre blanche, face interne de murs et de voûtes, parfaitement exécutée ; le ferme de 1834-1837, adossée aux communs, en totalité, dont la glacière, la cour et le pigeonnier, excepté la bergerie de 1896 ; le système hydraulique d'alimentation en eau lié au domaine, partie constitutive du château ; le par cet jardin en totalité avec la partie boisée, entourée de ses murs compris également dans la protection, avec la partie en contrebas au sud (le bûcher, la serre et la petite maison d'enfants) , tous les sols liés à ces parties	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
DAVENESCOURT	EGLISE	HAUT			CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
GRIVESNES	EGLISE SAINT-AGNAN	HAUT	19EME - 20 EME	EGLISE EN TOTALITE Y COMPRIS LA COUR CLOTUREE DEVANT L'ENTREE	CENTRE BOURG	PRIVEE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
GUERBIGNY	EGLISE	HAUT	13EME-15EME SIECLE		CENTRE BOURG	PUBLIQUE	CMH	hors ZVI	faible à nulle
MONTDIDIER	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	16EME	EGLISE SAINT PIERRE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	potentiellement visible	faible à nulle
MONTDIDIER	HOTEL DE VILLE	HAUT	20EME SIECLE	HOTEL DE VILLE EN TOTALITE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	hors ZVI	faible à nulle
MONTDIDIER	EGLISE SAINT SEPULCRE	HAUT			CENTRE BOURG	COMMUNALE	CMH	hors ZVI	faible à nulle

### Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'aire d'étude rapprochée.

COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENT	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
HANGEST EN SANTERRE	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	20EME SIECLE	DECOR INTERIEUR	CENTRE BOURG	PUBLIQUE	IMH	potentiellement visible	Nulle
BOVES	EGLISE SAINT-NICOLAS	HAUT	19EME	FACADES ET TOITURES	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible
BOVES	RESTES DU CHÂTEAU	BAS		CHÂTEAU (RESTES)	ISOLEE DU BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible
LOUVRECHY	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	15EME-16EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	faible
MOREUIL	EGLISE SAINT VAST	HAUT	19EME - 20 EME	EGLISE	CENTRE BOURG	COMMUNALE	IMH	potentiellement visible	modérée à forte
GUYENCOURT-SUR-NOYE	CHÂTEAU ET FERME	HAUT	18EME-19EME SIECLE	Façades et toitures du château ; façades et toitures du bûcher ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 18e siècle ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 19e siècle	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	potentiellement visible	faible
REMIENCOURT	CHÂTEAU DES BOUFLERS	HAUT	18EME	Façades et toitures du château et de ses deux ailes ; la cour d'honneur avec son portail d'entrée	EN LIMITE DE BOURG	PRIVEE	IMH	hors ZVI	faible à nulle

IV-B. ORIENTATIONS D'IMPLANTATION

ORIENTATIONS DU PROJET - PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION



L'analyse des sensibilités patrimoniales et paysagères a permis d'identifier plusieurs préconisations d'implantation pour le projet de parc éolien de Thennes:

> **L'étude des visibilitées et des risque d'encerclement à montré que les principales sensibilités se trouvent autour des bourgs de Thennes et de Bertheaucourt-lès-Thennes, de Castel et de Moreuil et Morisel :** La préservation d'angles de vue sans éolienne d'au moins 60 à 70° réduit la zone d'implantation possible.

> **Le contexte éolien proche a des incidences directes sur l'implantation du projet :** afin d'assurer une bonne visibilité du projet et de privilégier un effet de continuité, la ligne de 3 éoliennes du parc de Chêne Courteau (PC accordé) oriente les principes d'implantation du projet de Thennes. Il convient alors également d'affiner cet effet de continuité avec une attention portée aux dimensions, à la silhouette des machines, et aux interdistances.